

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU JEUDI 13 OCTOBRE 2011 A 20 HEURES

CONVOCATION du 6 OCTOBRE 2011

ORDRE DU JOUR :

- Cérémonie du 11 novembre
- Projet de Scot enquête publique
- Devis « terrain de tennis »
- Délibération (approbation du dossier de consultation des entreprises pour la voirie)
- Questions diverses

Le treize octobre deux mil onze à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de Yèvre-la-Ville, légalement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Patrick PAILLOUX, Maire.

PRESENTS : Alain DI STEFANO, Jean HUTTEAU, Thierry LUCHE, Gilles BLANVILLAIN, Didier CHAVANES, Gaston CHARPENTIER, Jean-Pierre PASQUET, Cédric CORMIER, Olivier DURAND, Marie-Pierre HUTTEAU, Patrice GAGET, Jérôme POIVET, Sylvie JATTEAU, Jackie BRUNEAU

ABSENTS EXCUSES : ---

Secrétaire de séance : M. Cédric CORMIER

Le Conseil municipal approuve le procès-verbal de la séance précédente sans observation.

o
o o

CEREMONIE

11 Novembre

Le conseil municipal fixe le programme de la cérémonie commémorative du 11 Novembre :

- Rassemblement à 10h30 à Yèvre le Châtel ;
- Rassemblement à 11h30 à Yèvre la Ville.

Discours – dépôt de gerbes – vin d'honneur offert à l'issue de la matinée.

ENQUÊTE PUBLIQUE

L'avis d'enquête publique sur le projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais se déroule du 26/09/2011 au 27/10/2011 inclus. Le dossier peut être consulté à la mairie aux heures habituelles d'ouverture.

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

TENNIS

Sur proposition de M. Thierry LUCHE la société VAL DE LOIRE ENVIRONNEMENT a procédé à une étude pour la réfection du terrain de tennis. La proposition de la reconstruction en béton poreux avec la possibilité d'obtenir une subvention a été étudiée avec attention. Cependant, une idée de terrain multisports à été proposée et des devis vont être demandés, son éventuel emplacement restant cependant à trouver.

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX « PROCEDURE ADAPTEE »(délib 2011-26)

Le conseil approuve le dossier de consultation des entreprises pour la voirie et autorise M. le maire à lancer la consultation en vue de l'attribution du marché.

Questions diverses :

Réunion publique

Rappel de la date :

Le samedi 19 novembre 2011, à 17 heures, à la salle des fêtes de Yèvre la Ville.

Fleurissement

La vasque sur la place de la mairie ayant été vandalisée, un nouvel aménagement va être proposé.

Taxe d'aménagement

La loi de finances rectificative de 2010 (Loi n°2010-1658 du 29.12.2010) a prévu la création d'une taxe d'aménagement qui sera instituée de plein droit dans les communes dotées d'un POS à compter du 1^{er} mars 2012. Elle sera applicable aux demandes d'autorisations d'urbanisme. Les conseillers se sont vu remettre un dossier afin de réfléchir sur le taux qui devra impérativement être voté avant le 30 novembre 2011.

Terres agricoles

M. le maire souhaite rencontrer les locataires des terres de la commune afin de déterminer un nouveau loyer.

Aire à betteraves

Le conseil ne voit pas d'inconvénient à ce que les agriculteurs de la commune utilisent sur une longueur de 70m les entrées de chemin d'exploitations goudronnées. Ils veilleront à la propreté et à la sécurité pour la circulation des camions et seront responsable de toutes dégradations qui en découlent.

Le conseil n'est pas favorable pour que des aires de betteraves soient créés à côté des chemins goudronnés qui desservent la plaine à savoir (chemin de Secval, chemin de Givraines, chemin de Martinvault et chemin du Paradis).

Il est rappelé qu'une demande doit toujours être présentée en mairie, à la DDT et 0à la sucrerie.

La séance est levée à 22 h 05.

Affiché le 12/09/2011
Les membres présents,

Le Maire,
Patrick PAILLOUX